



LE PSD POUR LES NULS : cette semaine, le SERVICE GRANDS COMPTES (SGC)

CE QUE DIT LE PSD (page 36) :

« La création d'un Service des grands comptes (SGC) vise à offrir un interlocuteur unique pour les grands comptes, à même de leur garantir des procédures rapides et efficaces, ainsi qu'un traitement harmonisé au niveau national de leurs opérations.

[...] Actuellement le traitement douanier des grands comptes relève de la direction générale et des services déconcentrés (pôles d'action économique des directions régionales, recettes régionales, bureaux de douane), multipliant le nombre d'interlocuteurs potentiels.

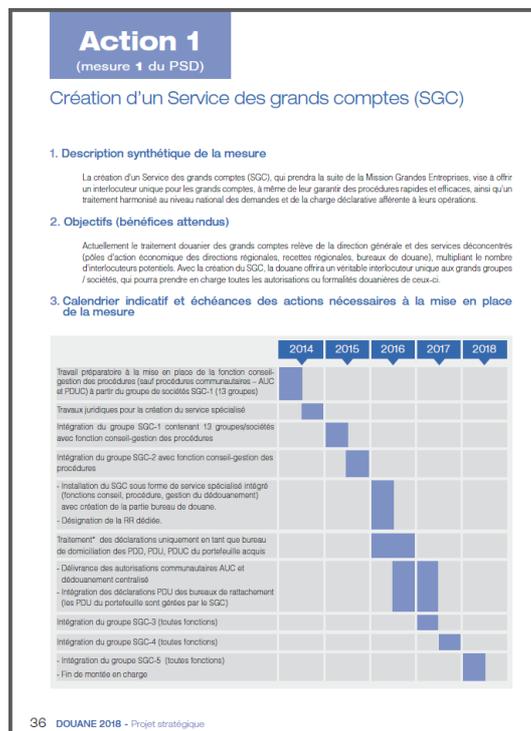
Avec la création du SGC, la douane offrira un véritable interlocuteur unique aux grands groupes, qui pourra prendre en charge toutes les autorisations ou formalités douanières de ceux-ci ».

CONCRÈTEMENT (précisé le 26/09/14 à Bercy au GT « évolution du dédouanement ») :

Le traitement des « grands comptes » (les 60 plus gros opérateurs et leurs 300 filiales) sera confié au SGC, par transformation de l'actuelle Mission Grandes Entreprises (MGE).

Pour rappel, aujourd'hui 6 000 agents OPCO sont mobilisés au niveau national pour traiter chaque année 1,7 millions de déclarations.

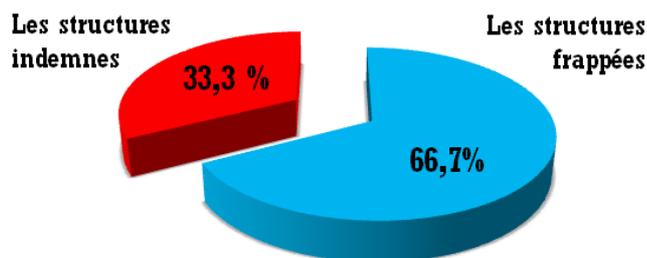
Or, le SGC devrait occuper en tout et pour tout une **cinquantaine d'agents** et traiter la majorité des flux (1,2 millions de déclarations) soit à peu près les **deux tiers du trafic OPCO**, actuellement assuré par 4000 agents. Avec le SGC, 3950 emplois de trop ?



LES BUREAUX LES PLUS IMPACTÉS :

Création du Service Grands Comptes (SGC)

Ceux où le trafic des « Grands Comptes » est implanté. De gros effets se manifesteront pour l'Île-de-France/Roissy, Rhône-Alpes et la région de Rouen.



CE QU'IL FAUT BIEN COMPRENDRE :

Cette hyper-concentration signe donc l'arrêt de mort de :

1°) Tous les services de conseil/ciblage/contrôle déconcentrés (PAE, recettes régionales, bureaux de douane) grâce à la :

Mesure	Objectif
a) Création d'une véritable usine à gaz de ciblage visant purement et simplement le désarmement douanier	► OBJECTIF FLUIDIFICATION
b) Fin de la notion de « connaissance du trafic » qui faisait la fierté et l'efficacité douanière pour un ciblage des visites « hors-sol » à la DG (ou dans un nouveau bâtiment en proche couronne de Paris).	► OBJECTIF DEPRESSION
c) Gestion à distance du suivi contentieux personnalisée des grands opérateurs	► OBJECTIF DISCRETION

2°) Tous les services de gestion des procédures déconcentrés.

Mesure	Objectif
Les opérateurs vont sûrement se réjouir de perdre leur interlocuteur de proximité pour gagner une « hot line » francilienne	► Création de la notion de suivi « AU PLUS LOIN » des opérateurs.

CONCLUSION

Dès 2015, accélération du désert douanier prévu pour 2018.
Tous les agents travaillant dans ces services sont donc sur la sellette, et pour les plus chanceux d'entre eux, prépareront leur départ pour la capitale !

► **OBJECTIF REDUCTION**

*Vous voyez finalement que le PSD, ce n'est pas si compliqué !
Entraînez-vous et vous verrez que vous serez prêt pour 2018.*

Bonne chance & bon courage !

mobilisation le jeudi 27 novembre 2014
à 12h, devant l'Assemblée Nationale, place Edouard Herriot